



Mardi 20 juin 2023

Conseil Municipal du 19 juin 2023

Rouen : une gestion saine pour des politiques ambitieuses en faveur de la transition social-écologique

Démocratie participative, création du Centre social sur les Hauts de Rouen, projet culturel à 15 ans dans le cadre de la candidature de Rouen et de la Vallée de Seine comme Capitale européenne de la Culture 2028...Autant de politiques municipales qui peuvent voir le jour grâce à un investissement toujours plus important depuis trois ans. Un investissement rendu possible grâce à la poursuite d'une gestion sérieuse et équilibrée des finances de la Ville.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie : « *Ce Conseil municipal illustre notre double ambition : bien gérer l'argent public, agir concrètement pour les Rouennaises et les Rouennais, à la hauteur des enjeux de ce siècle.*

Depuis 2016 il n'y a eu aucune hausse des impôts locaux. Il n'y en aura pas plus cette année, en dépit de la hausse exceptionnelle des coûts de l'énergie. Grâce à notre gestion, les finances de la Ville sont saines et solides. L'épargne de la Ville reste largement positive et surtout nous continuons à investir davantage pour transformer Rouen.

En 2022, la Ville a investi 32.5 millions d'euros, soit une progression de plus de 10 millions d'euros par rapport à 2020 (+50%).

Cette gestion saine nous permet de porter les ambitions nécessaires pour préparer Rouen au monde de demain, une transition qui passe notamment par la place de la culture dans l'action municipale. C'est le sens de notre nouvelle politique culturelle et de notre candidature pour faire de Rouen la Capitale Européenne de la Culture en 2028. Elles portent l'ambition de créer une culture de la transition qui se déclinera autour de l'écologie et des coopérations, tout en plaçant en son cœur la diversité dont Rouen est si riche.



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53



La Ville engagée dans la transition écologique

1 - Adhésion de la Ville au Conseil national des villes et villages fleuris

La Ville de Rouen est engagée depuis trois ans dans une politique de renaturation qui fait de la préservation de la biodiversité une priorité, améliore le cadre de vie pour les habitants et prépare la Ville aux évolutions des conditions climatiques.

Cette politique ambitieuse est d'ores et déjà reconnue par le Concours national des Villes et Villages Fleuris. Ce concours a reconnu l'exemplarité de la renaturation à Rouen, que cela soit par la déminéralisation des trottoirs, la renaturation des cours d'écoles, ou le festival Graines de Jardins qui a dans son édition 2023 permis de sensibiliser 50 000 personnes aux enjeux de la renaturation.

L'adhésion de la Ville au Conseil national des Villes et Villages Fleuris vient donc entériner une démarche déjà bien ancrée et pour laquelle Rouen dispose déjà du deuxième niveau du Label qui vient valoriser et reconnaître l'engagement de la Ville de Rouen en faveur de la renaturation.

Une Ville à l'écoute de toutes et tous

2 – Rouen citoyenne : budget participatif citoyen 2023-2024

Depuis 2020 un tout nouveau cycle de démocratie participative a été lancé avec l'élaboration de « Rouen citoyenne ». Officiellement adoptée en juin 2021 « Rouen Citoyenne » a permis de remettre la participation des Rouennaises et Rouennais au cœur de la démocratie locale.

Convention et Assemblée citoyenne, droit de saisine, ateliers de quartiers et budget participatif, tels sont les outils permettant d'associer les habitants.

Afin de rendre le budget participatif plus accessible, il a été décidé dans le cadre de cette stratégie de l'annualiser. En 2022, 8 projets ont été retenus après le vote de 1395 Rouennaises et Rouennais. Ces projets élaborés par les habitants seront mis en œuvre avec l'aide technique et financière de la Ville de Rouen et vont permettre d'accélérer la transition social-écologique au coin de chaque rue.

Cette nouvelle délibération votée par le Conseil municipal vient amplifier le rôle du budget participatif en plaçant les éditions 2023 et 2024 sous le thème du climat et de la transition



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53



social-écologique. C'est plus de 650 000 euros qui seront dédiés à ces deux prochaines éditions.

3 – Adhésion au Gérontopôle Seine Estuaire Normandie

La Ville de Rouen accorde une attention particulière à ses aînés et porte à ce titre une politique de solidarité axée à la fois sur la prévention et l'accompagnement des près de 21 000 Rouennaises et Rouennais âgés de plus de 60 ans.

Que cela soit par ses résidences pour personnes âgées autonomes, son E.P.H.A.D ou les services disponibles au sein de la Maison des Aînées, comme le CLIC, le PASS ou les activités portées par l'association Rouen Seniors que la Ville de Rouen soutient.

L'adhésion au Gerontopôle Seine Estuaire Normandie est donc une continuité de la politique de solidarité déjà en place et permettra de renforcer et développer l'accompagnement déjà proposées s'adressant à tous les publics d'aînés.

En effet le Gerontopôle est une structure qui permet de réunir tous les acteurs de la santé du territoire et d'ainsi aboutir en commun à l'innovation et l'expérimentation de nouvelles solutions médico-socioéconomiques.

4 – Création du Centre social Hauts de Rouen – Offre d'activités et tarification – Adhésion à la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France

La Ville de Rouen souhaite mettre en place un Centre social sur les Hauts de Rouen. C'est en ce sens qu'un tout nouvel espace verra le jour pour accueillir 4 agents et continuer à construire avec les Rouennaises et les Rouennais des activités sociales, éducatives, culturelles qui renforcent le lien social.

Pour l'année 2023, ce nouveau centre social municipal (la Ville gérant déjà le centre social Simone Veil dans le quartier Grammont) a déjà obtenu l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Maritime, preuve d'un projet social sérieux. Il se déclinera autour d'activités de soutien à la parentalité (éveil des tout petits, atelier parentalité, soutien à la scolarité) ou de l'accueil des jeunes et de leur émancipation. Tout ceci dans une démarche participative pour amener les bénéficiaires vers des dispositifs de droits communs

Cet agrément ouvre droit à un soutien de la CAF fera l'objet d'une instruction pour un agrément pérenne sur la période 2024-2026 permettant de construire une dynamique pour l'installation du Centre social.

Une dynamique qui s'inscrira dans celle du réseau des centres sociaux puisque ce tout nouveau centre social a d'ores et déjà adhéré à la fédération nationale. Cette démarche va permettre de collaborer plus étroitement avec les acteurs du territoire et ainsi décupler l'impact des actions qui seront entreprises sur les Hauts de Rouen.



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53



La Culture pour toutes et tous

5 – Restauration de l’Abbatiale Saint-Ouen – Conventions de financement

Alors que l’Abbatiale Saint-Ouen retrouve peu à peu sa couleur blanche éclatante, la Ville de Rouen continue son travail de financement de cet ambitieux programme avec le lancement en 2021 d’une campagne de financement participatif visant à permettre la restauration de la rose du transept sud.

Afin de faciliter le soutien d’entreprises du territoire, la Ville de Rouen se dote d’une convention type qui lui permettra en lien avec la Fondation du Patrimoine d’encadrer les aides financières perçues.

6 – Déclaration réaffirmant le lien entre la Ville de Rouen et la Ville d’Hanovre dans le cadre du jumelage et de l’amitié franco-allemande à l’occasion du 60^{ème} anniversaire du Traité de l’Elysée

Le jumelage entre Rouen et Hanovre existe depuis 1966, trois ans seulement après la signature du traité de l’Elysée qui scellait la réconciliation entre la France et l’Allemagne et dont nous fêtons cette année les soixante ans.

À cette occasion, la ville de Rouen a souhaité répondre à l’initiative de l’Association française du Conseil des communes et Régions d’Europe, dont elle est membre, de rappeler le lien entre nos deux Villes.

Un lien fort qui continue de s’enrichir notamment avec le soutien d’Hanovre à la candidature de Rouen pour être Capitale européenne de la Culture en 2028. Nos deux villes ont à ce titre signé en octobre 2022 un mémorandum pour intensifier notre coopération, spécialement dans le domaine de la culture.

Ces liens anciens sont d’autant plus essentiels dans le contexte actuel qui nous impose de renforcer la cohésion en Europe. Cette cohésion c’est le sens de ce jumelage, et c’est aussi l’esprit dans lequel les Villes de Rouen et d’Hanovre œuvrent, notamment pour renforcer les liens entre les jeunes rouennais et les jeunes hanovriens. Cette coopération entre nos jeunes ne sera que renforcée avec la candidature de Rouen et ce dès fin juin avec la participation de jeunes allemands à la Rencontre des Jeunes Européens dans le cadre des rencontres européennes de la participation citoyenne.

7 – Politique culturelle 2023-2038, une culture à l’ère des transitions



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53



La candidature de Rouen pour être Capitale européenne de la culture en 2028 impulse une dynamique en faveur d'un renforcement d'une politique culturelle déjà ambitieuse pour Rouen et le territoire métropolitain.

Afin de lui donner un cap et dépasser la seule échéance de 2028, il était nécessaire de dresser des orientations stratégiques pour les quinze prochaines années afin de construire notre politique culturelle dans les dix ans qui succéderont à cette échéance. Ainsi, la nouvelle politique culturelle 2023-2038 dont la Ville de Rouen vient de se doter va permettre d'aborder la culture à l'ère des transitions.

En cultivant une culture de la transition écologique, de la diversité et de la coopération, ces orientations stratégiques vont permettre de faire de la culture un domaine transversale pour de nombreuses politiques municipales.

La Ville soutient ses associations et sa jeunesse

8 – Nouvelles attributions de subventions à des associations pour un montant de 440 097,04€

Opération Culture

- Une subvention de fonctionnement de 500 € pour l'association Initiative et Développement sur les Hauts,
- Une subvention de fonctionnement de 2.000 € pour l'association Relikto,
- Une subvention de fonctionnement de 1.000 € pour l'association Les Amis de l'Orgue du Temple Saint Eloi,
- Une subvention de fonctionnement de 500 € pour l'association Société Libre d'Emulation,
- Une subvention sur projet « Le confetti oublié » de 1.000 € pour l'association Compagnie 98799,
- Une subvention sur projet « Terre de rencontres » de 2.000 € pour l'association Compagnie Impact.

Opération Sports

- Une subvention de fonctionnement de 3.000 € pour l'association Akela Jiu Jitsu,
- Une subvention de fonctionnement de 47.000 € pour l'association Rouen Sapins Football Club,
- Une subvention complémentaire de fonctionnement de 60.000 € pour l'association Rouen Métropole Basket Ball S.A.S.P.



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53



Opération Centres sociaux

- Une subvention sur projet « Intervention Jeunesse à Grammont » de 30.000 € pour l'Association Sportive de la Poste et de France Télécom de Rouen A.S.P.T.T. Rouen Omnisport.

Opération Insertion

- Une subvention de fonctionnement de 2.000 € pour l'association Les Chroniques qui Réunissent,
- Une subvention de fonctionnement de 2.500 € pour l'association Les Mille et Une Saveurs,
- Une subvention de fonctionnement de 15.000 € pour l'association Migra'Toit.

Opération Personnes âgées

- Une subvention de fonctionnement de 1.000 € pour l'association Club Seniors Goûters Jeux les Hauts de Rouen.

Opération Santé

- Une subvention de fonctionnement de 3.000 € pour l'association Fédération Cami Sport et Santé,
- Une subvention de fonctionnement de 250 € pour l'association Vie et Espoir.

Opération Transition Ecologique

- Une subvention de fonctionnement de 12.000 € pour l'association Triticum.

Opération Lutte Contre les Discriminations

- Une subvention de fonctionnement de 1.000 € pour l'association Coordination Handicap Normandie,
- Une subvention sur projet « Ciné Friendly by Pix'M » de 1.000 € pour l'association Pix'm,
- Une subvention sur projet « Impression livret – Balade dans le Rouen Colonial » de 1.347,04 € pour l'association Rouen Colonial.

Opération Projets Transversaux

- Une subvention de fonctionnement de 4.000 € pour l'association Les Chroniques qui Réunissent.

Opération Armada



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53



- Une subvention de fonctionnement de 250.000 € pour l'association Armada de la Liberté.

Une Ville à hauteur d'enfants

9 – Place de la parole de l'enfant dans les Conseils municipaux d'enfants – Partenariat avec l'Université Rouen Normandie

L'éducation à la citoyenneté et à la démocratie fait partie intégrante de la politique éducative portée par la Ville de Rouen. Pour la rendre concrète la Ville a mis en place un Conseil Municipal des Enfants permettant aux jeunes rouennaises et rouennais scolarisés dans les 54 écoles élémentaires de se familiariser aux processus démocratiques : vote, débat, élections, intérêt général, etc.

Ce Conseil Municipal des Enfants participe aussi de la démocratie participative tant il sensibilise les citoyens de demain à l'importance de s'impliquer dans les décisions de la cité.

La Ville de Rouen a souhaité par cette délibération mettre son expérience dans l'intérêt d'un tel dispositif au service de l'Université de Rouen Normandie – avec laquelle elle a renforcé son partenariat en septembre 2022 – en soutenant le projet « La place de la parole de l'enfant dans les conseils municipaux des enfants et dans des dispositifs éducatifs innovants : quelle contribution à l'éducation à la démocratie ? ».

Ce projet permettra de cerner davantage le fonctionnement de ce dispositif et donc de l'améliorer. Il aura lieu durant deux ans pour tout d'abord définir les logiques de fonctionnement des espaces enquêtés puis lors de la seconde année permettre de développer avec les enfants et les professionnels de nouveaux outils.

Afin d'accompagner ce projet de recherche, la Ville de Rouen le soutiendra à hauteur de 2000€ pour les deux années de sa durée.

La Ville se transforme

10 – Modification de la réglementation relative au stationnement payant de surface

La Ville de Rouen a souhaité actualiser et moderniser sa politique de stationnement pour que celle-ci soit en meilleure adéquation avec ses objectifs, que ce soit en favorisant le report



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53



modal, la protection du stationnement résidentiel, l'accessibilité aux services, commerces et infrastructures ainsi que permettre une rotation suffisante.

En cohérence avec ces objectifs et pour favoriser la présence des auto-écoles sur le territoire et donc le stationnement des véhicules n'est que d'une très courte période dans le périmètre de ces établissements, il a été décidé de créer un tarif spécifique de l'ordre de 200 euros / an. L'acquittement de cet abonnement permettra aux véhicules des auto-écoles de stationner sur les places dédiées à proximité de leur commerce.

Par ailleurs, la Ville de Rouen a souhaité compléter la dimension solidaire de sa politique de stationnement en mettant en place la gratuité à destination des véhicules utilisés dans le cadre d'activités d'utilité sociale ou concourant à la distribution d'aide alimentaire.

Enfin, après une politique incitative forte de son succès, la Ville de Rouen a voté la fin de la gratuité du stationnement pour les véhicules électriques. En effet, ce sont aujourd'hui plus de 5000 véhicules électriques qui sont enregistrés pour bénéficier de la gratuité, soit près du double de résidents titulaires d'un abonnement de stationnement résidentiel. Cette incitation n'est aujourd'hui plus en adéquation avec l'objectif de report modal ni d'accessibilité du centre-ville car elle empêche la rotation nécessaire au stationnement de toutes et tous.

11 – Refonte des tarifs et redevances d'occupation du domaine public

L'occupation du domaine public est soumise à un paiement hormis pour les activités menées par des associations n'ayant aucun but lucratif et qui par leur nature viennent satisfaire l'intérêt général local.

La naissance de nouvelles activités lucratives et donc de nouvelles demandes d'occupation du domaine public implique pour la Ville de Rouen d'actualiser sa grille tarifaire afin d'adapter ses tarifs et d'y intégrer de nouvelles classifications qui permettent également de correspondre aux politiques municipales, notamment en terme de sobriété énergétique.

Ainsi la nouvelle grille intégrera :

- La création de plusieurs redevances électriques pour répondre au plan de sobriété énergétique ;
- La création de tarifs pour les brocantes, vide greniers et braderies ;
- La création de tarifs pour les tournages de films ;
- L'actualisation du tarif d'occupation du domaine public des cirques ;
- L'augmentation de la redevance pour les animations commerciales et publicitaires ;
- L'intégration des tarifs relatifs au Marché de Noël dans la grille.

12 – Instauration de tarifs de remise en propreté de l'espace public



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53



La lutte contre les affichages et dépôts sauvages fait partie intégrante de la propreté de la Ville qui est un élément essentiel de la politique municipale afin d'améliorer le cadre de vie des Rouennaises et des Rouennais, un effort d'ailleurs reconnu avec l'obtention d'une quatrième étoile du Label Ecopropre en mai 2023.

Cette propreté revêt ce pendant un coût pour la collectivité qu'elle engage majoritairement du fait de comportements individuels qui nuisent au cadre de vie. Ainsi afin de prévenir de ces comportements la Ville de Rouen a voté l'instauration de tarifs de remise en propreté de l'espace public:

- Enlèvement des dépôts sauvages :
 - o En sacs fermés : 100€/sac
 - o Gravats-amiante : 400€/m3
 - o Autres déchets : 200€/m3
- Enlèvement affichage sauvage : 150€/support
- Enlèvement tags et graffitis : 100€/m2
- Nettoyage de l'espace public : 100€/m2

L'instauration de ces tarifs revêt un objectif dissuasif et non pas répressif, son application sera faite avec discernement.

En parallèle, la Ville de Rouen s'attache à garantir l'expression libre en se conformant aux dispositifs du Code de l'environnement par la mise à disposition d'affichages libres pour manifester des opinions ou faire la publicité d'activités associatives sans but lucratif. À ce titre la Ville de Rouen dispose d'ores et déjà de 17 colonnes et panneaux pour une surface totale de 130,65 m² pour un minimum obligatoire de 67 m². Une surface qui va être développée avec le déploiement de nouveaux espaces à proximité des Maisons des jeunes et de la culture.

Fonctionnement de la collectivité

13 – Approbation du compte financier unique du budget principal pour l'exercice 2022

Comme chaque année la Ville de Rouen est amenée à approuver le bilan de l'exercice budgétaire de l'année précédente. Pour l'année 2022, la collectivité expérimente le compte financier unique (CFU) qui sera obligatoire à partir de 2024. Il a pour objectif de rendre plus transparente et accessible la consultation des bilans budgétaires des collectivités.

Le CFU se caractérise par un excédent net de 15,4M€, surtout il témoigne de nouveau de la hausse des investissements qui se fixe à 32,4M€ pour l'année 2022. Ces chiffres reflètent la



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53



nécessité d'accélérer la transition tout en assurant une gestion saine de nos finances afin de léguer aux générations à venir une Ville adaptée aux nouvelles conditions climatiques sans que cela soit synonyme d'une ville endettée.

14 – Adoption de la décision modificative n°1 du budget principal pour l'exercice 2023

Cette décision modificative intervient dans la poursuite de la logique d'une gestion saine et à la hauteur des enjeux.

En parallèle les résultats positifs de l'année 2022 permettent de réduire notre emprunt d'équilibre de 13,4M€, il est dorénavant de 19,3M€ contre 32,86M€ au budget prévisionnel de l'année 2023. Cela vient contribuer à abaisser le poids de la dette, un mouvement renforcé par un remboursement anticipé à hauteur de 12,6M€.

En parallèle ce sont près de 3 millions d'euros supplémentaires qui sont investis pour réaliser les projets municipaux.

15 – Groupement de commandes pour la fourniture et la pose en toiture de panneaux photovoltaïques

La lutte contre le changement climatique passe en grande partie par la transition énergétique dans laquelle la Ville de Rouen s'est fortement engagée.

Cette ambition passe notamment par un programme d'équipement en panneaux photovoltaïques qui va à la fois permettre de verdir l'énergie utilisée par la Ville mais également d'en réduire les coûts de fonctionnement dans un contexte dorénavant défavorable suite à la guerre en Ukraine.

Afin de rationaliser ce programme d'équipement, la Ville de Rouen a souhaité rejoindre le groupement de commandes dont sont déjà membres Bois-Guillaume, Bihorel, Mont-Saint-Aignan et la Métropole Rouen Normandie. Ainsi ce groupement de commandes permettra de générer des économies lors de l'achat des équipements photovoltaïques qui eux-mêmes permettront une réduction des coûts de l'énergie une fois installés.

La Ville de Rouen par cette adhésion pourra donc poursuivre le déploiement des panneaux photovoltaïques dans le cadre du groupement dès 2024, les procédures de marchés publics ayant été d'ores et déjà lancées par la Ville de Rouen pour les réalisations qui s'engageront dès 2023.



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
07 35 08 86 53